Les informations contenues dans ce livret
ont été rédigées par l'équipe du Centre de référence
Maladies Rares « Syndromes de Pierre Robin »
Le service de Pédiatrie Générale, Necker .
- Octobre 2021 -

Pierre Robin
Troubles de succion - déglution congénitaux
SPRATON

TREMPLIN
SYNDROME DE
PIERRE ROBIN

Réseau SPRATON
www.tete-cou.fr/spraton/accueil

Association Tremplin,
Syndrome de Pierre Robin
www.tremplin-spr.org

Recommandations pour le couchage et le transport en voiture

Recommandations pour le couchage ventrale de bébé

Ces recommandations doivent être strictement suivies.

Le retour à la maison approche.
Le pédiatre a prescrit un couchage ventral à domicile pour aider votre bébé à mieux respirer. Les conditions de couchage suivantes doivent être strictement suivies, visant à améliorer l'aération et le rafraichissement du visage par la circulation d'air autour de la tête du bébé.

- Pas de couverture ou de couette dans le lit.
- Bébé vêtu d'un pyjama adapté à la température ou mis dans une gigoteuse de taille adaptée afin qu'il ne glisse pas au fond.
- S'il fait chaud, il doit être laissé en pyjama sans autre couverture.

- Matelas ferme, large, type lit de 60 x 120 cm.
- Pas de couffin.
- Drap housse bien tendu.
- Pas de tour de lit, pas de proclive.
- La tête ne doit reposer sur rien.
- Ni doudou, ni oreiller, ni serviette, ni vêtement d'un parent

- La température dans la pièce ne doit pas dépasser 18-20°C.
- Ne pas fumer dans la chambre de l'enfant, ni consommer d'alcool ou de drogues.
- Ne pas coucher votre bébé dans votre lit.

Recommandations pour le transport en voiture de bébé

Il est important que le matériel utilisé pour transporter
votre bébé lors de déplacement en voiture soit adapté à son âge et son état de santé. La musculature de votre bébé est insuffisante et ses cervicales trop fragiles pour résister à une forte décélération ou un choc frontal. Les indications suivantes vous permettront d'assurer sa sécurité lors de trajet en voiture.

Pour un court trajet, malgré son obstruction ventilatoire potentielle, votre bébé peut être placé dans un siège-auto dos à la route. De préférence à l'avant pour que vous le voyiez, que vous puissiez lui redonner sa tétine...Autrement, à l'arrière sous la supervision d'un des deux parents..

Pour un trajet plus long ou si vous ne pouvez pas surveiller votre bébé lors de votre déplacement, l'alternative du lit-nacelle placé à l'arrière est préférable en positionnant votre bébé à plat ventre en respectant les mêmes consignes qu'énumérées plus haut. En effet, dans son sommeil, votre bébé peut présenter une obstruction qui ne lui permettrait pas de supporter un long trajet dans un siège-auto.

Tout dispositif doit respecter les normes européennes et comporter un visa d'homologation.

Bonne route avec votre bébé !